

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 4 juillet 2016**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce quatrième jour du mois de juillet deux mille seize, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) :  
Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère  
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller  
Madame Nicole B. Côté, Conseillère  
Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Absente (s) :

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 –MOMENT DE RÉFLEXION**

Mme Mélissa Girard, Mairesse, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

La Mairesse constate la présence de quatre (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 6 et du 14 juin 2016;
5. Demande de commandite de la résidence Lanoyée pour un vin d'honneur;
6. Utilisation du local de l'âge d'or par la résidence Lanoyée advenant un sinistre;
7. Signature du protocole d'entente de 3 ans entre l'UTHC et la municipalité;
8. Signature de l'entente pour l'utilisation du gymnase pour le terrain de jeux;
9. Inscription d'un nouveau pompier à la brigade incendie;
10. Adoption du rapport des dépenses avec Saint-Aimé-des-Lacs pour le service incendie pour l'année 2015;
11. Nettoyage des grilles de la rue du Jardin et de la rue de la Forêt;
12. Approbation des sorties pour les enfants inscrits au terrain de jeux;

13. Motion de félicitations pour un prix remporté par un citoyen;
14. Demande d'aide financière du club FADOQ Les Cœurs d'Or de Notre-Dame-des-Monts pour son 40<sup>e</sup> anniversaire;
15. Règlement relatif à la limite de vitesse permise sur certaines routes situées dans la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;
16. Autorisation au Comité d'héraldique de la Société de généalogie de Québec pour insérer les armoiries de la municipalité dans l'Armorial du Québec;
17. Assurances pour la fête du 9 juillet;
18. Débroussaillage des accotements et des fossés;
19. Projet d'aménagement de cours d'eau de la MRC de Charlevoix-Est pour le dossier du 1 rang des Lacs;
20. Règlement modifiant le règlement général sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés;
21. Varia;
  - A) Invitation au tournoi de golf de la sureté du Québec;
  - B) Modification des dates de vacances de l'employé permanent;
22. Comptes à ratifier de juin 2016;
23. Comptes à payer de juin 2016;
24. Salaires du mois de juin 2016;
25. Rapport de la mairesse, des conseillers et des conseillères;
26. Période de questions allouée aux contribuables;
27. Levée de l'assemblée.

#### RÉSOLUTION 2016-07-3184

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET DU 14 JUIN 2016**

#### RÉSOLUTION 2016-07-3185

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les procès-verbaux du 6 et du 14 juin 2016 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

#### **5 – DEMANDE DE COMMANDITE DE LA RÉSIDENCE LANOYÉE POUR UN VIN D'HONNEUR**

#### RÉSOLUTION 2016-07-3186

CONSIDÉRANT un rassemblement de tous les bénévoles depuis l'ouverture de la résidence Lanoyée qui aura lieu le 9 juillet à l'occasion de la fête du village;

CONSIDÉRANT une demande écrite pour un vinier de vin blanc;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER l'achat d'un vinier de vin blanc qui sera remboursé sur présentation de la facture et d'autoriser le paiement.

**6 – UTILISATION DU LOCAL DE L'ÂGE D'OR PAR LA RÉSIDENCE  
LANOYÉE ADVENANT UN SINISTRE**

**RÉSOLUTION 2016-07-3187**

CONSIDÉRANT une demande de la résidence Lanoyée pour utiliser le local de l'âge d'or advenant un sinistre nécessitant une évacuation;

CONSIDÉRANT que cette demande CIUSS s'inscrit dans le processus de certification de la résidence Lanoyée;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la résidence Lanoyée à utiliser le local de l'âge d'or advenant un sinistre nécessitant une évacuation.

**7 – SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE DE 3 ANS ENTRE  
L'UTHC ET LA MUNICIPALITÉ**

**RÉSOLUTION 2016-07-3188**

CONSIDÉRANT la réception de l'entente entre l'Ultra Trail Harricana et la municipalité pour une durée de 3 ans.

CONSIDÉRANT que cette entente vise à faciliter l'organisation et la gestion à long terme de cet événement;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut mettre fin à cette entente avec un avis écrit de 90 jours si elle le désire;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nicole B. Côté et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER la directrice générale pour signer cette entente de 3 ans et de l'acheminer à la compagnie Horizon 5 Plein Air responsable de l'évènement.

**8 – SIGNATURE DE L'ENTENTE POUR L'UTILISATION DU GYMNASE  
POUR LE TERRAIN DE JEUX**

**RÉSOLUTION 2016-07-3189**

CONSIDÉRANT la réception de l'entente pour l'utilisation du gymnase;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale à signer l'entente pour l'utilisation du gymnase pendant un mois cet été par les enfants du terrain de jeux.

**9- INSCRIPTION D'UN POMPIER À LA BRIGADE INCENDIE**

**RÉSOLUTION 2016-07-3190**

CONSIDÉRANT le besoin de la municipalité pour de nouveaux pompiers;

CONSIDÉRANT l'inscription de M. Patrice Lapointe-Lavoie à notre service incendie;

CONSIDÉRANT que l'inscription du nouveau pompier a été acheminée à M. Daniel Boies, directeur du service incendie de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il doit suivre les formations nécessaires à l'obtention de son diplôme de pompier 1;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères;

D'ACCEPTER M. Patrice Lapointe-Lavoie dans la brigade incendie de la municipalité et de l'inscrire à la formation de pompier 1.

#### **10 – ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES AVEC SAINT-AIMÉ-DES-LACS POUR LE SERVICE INCENDIE POUR L'ANNÉE 2015**

##### **RÉSOLUTION 2016-07-3191**

CONSIDÉRANT la réception du rapport des dépenses du service incendie pour l'année 2015 avec la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;

CONSIDÉRANT que la municipalité qui a engagé le moins de dépenses doit compenser l'autre municipalité pour que les dépenses soient réparties également;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2015, la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a dépensé 7 375,86\$ et que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a dépensé 4 053,29\$;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le rapport des dépenses du service incendie pour 2015, d'autoriser la directrice générale à signer le rapport et de comptabiliser un montant à recevoir de 1 661,29\$ de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs représentant 50% de l'écart des dépenses pour 2015.

#### **11 – NETTOYAGE DES GRILLES DE LA RUE DU JARDIN ET DE LA RUE DE LA FORÊT**

##### **RÉSOLUTION 2016-07-3192**

CONSIDÉRANT l'accumulation de sable dans les grilles sur certaines rues de la municipalité;

CONSIDÉRANT que certaines grilles sont trop profondes pour être nettoyées par les employés municipaux;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DEMANDER à la compagnie Sani-Charlevoix de procéder au nettoyage des grilles de la rue du jardin et d'une grille de la rue de la Forêt qui ne peuvent être nettoyées par les employés étant trop profondes et d'autoriser le paiement.

#### **12 – APPROBATION DES SORTIES POUR LES ENFANTS INSCRITS AU TERRAIN DE JEUX**

##### **RÉSOLUTION 2016-07-3193**

CONSIDÉRANT une liste de 4 sorties proposées par les monitrices du terrain de jeux;

CONSIDÉRANT des prévisions budgétaires réalisées pour le terrain de jeux;

CONSIDÉRANT qu'il y a 33 inscriptions présentement pour le terrain de jeux 2016;

Il est proposé par la conseillère Nicole B. Côté et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER 3 sorties pour l'été 2016 soit le cirque Ekasringa et le Génévrier à Baie-Saint-Paul, le cinéma à La Malbaie et d'autoriser les dépenses reliées à ces 3 sorties.

### **13 – MOTION DE FÉLICITATIONS POUR UN PRIX REÇU PAR UN CITOYEN**

#### **RÉSOLUTION 2016-07-3194**

CONSIDÉRANT un prix remis par la Fédération québécoise de la marche en juin 2016 à un citoyen de la municipalité;

CONSIDÉRANT que ce prix vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'un individu ou d'un organisme au développement des sentiers de randonnée pédestre au Québec;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE FÉLICITER M. Gaétan Girard, président de l'Association Loisirs, Chasse et Pêche du Territoire Libre secteur Pieds des Monts pour son travail et ce prix reçu.

### **14 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB FADOQ LES CŒURS D'OR DE NOTRE-DAME-DES-MONTS POUR SON 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

#### **RÉSOLUTION 2016-07-3195**

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière reçue du Club FADOQ Les Cœurs d'Or de Notre-Dame-des-Monts;

CONSIDÉRANT que cet organisme fêtera son 40<sup>e</sup> anniversaire le 16 octobre prochain;

CONSIDÉRANT une demande pour aider à défrayer les coûts de cette activité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE DONNER un montant de 50\$ pour souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Club FADOQ Les Cœurs d'Or de Notre-Dame-des-Monts et d'autoriser le paiement.

### **15 – RÈGLEMENT RELATIF À LA LIMITE DE VITESSE PERMISE SUR CERTAINES ROUTES SITUÉES DANS LA MUNICIPALITÉ**

#### **RÉSOLUTION 2016-07-3196**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ADOPTER le règlement #228-59 décrétant la limite de vitesse permise sur certaines routes situées dans la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

**16 – AUTORISATION AU COMITÉ D’HÉRALDIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC POUR INSÉRER LES ARMOIRIES DE LA MUNICIPALITÉ DANS L’ARMORIAL DU QUÉBEC;**

**RÉSOLUTION 2016-07-3197**

CONSIDÉRANT une demande de la Société de généalogie de Québec pour obtenir l’autorisation d’insérer les armoiries de la municipalité dans l’Armorial du Québec.;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole B. Côté et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’AUTORISER la Société de généalogie de Québec à insérer les armoiries de la municipalité dans l’Armorial du Québec en complétant le formulaire fourni.

**17- ASSURANCES POUR LA FÊTE DU 9 JUILLET;**

**RÉSOLUTION 2016-07-3198**

CONSIDÉRANT une fête du village organisée le 9 juillet prochain;

CONSIDÉRANT le besoin de vérifier si des assurances supplémentaires sont nécessaires pour cette journée;

CONSIDÉRANT que le programme des activités de la journée a été envoyé à l’assureur de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE DEMANDER à l’assureur de la municipalité d’inclure la programmation de la journée du 9 juillet 2016 aux assurances déjà existantes et d’autoriser le paiement de tout supplément d’assurances occasionné par les activités du 9 juillet.

**18 – DÉBROUSSAILLAGE DES ACCOTEMENTS ET DES FOSSÉS;**

**RÉSOLUTION 2016-07-**

Ce point est reporté en 2017.

**19 – PROJET D’AMÉNAGEMENT DE COURS D’EAU DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST POUR LE DOSSIER DU 1 RANG DES LACS;**

**RÉSOLUTION 2016-07-3199**

CONSIDÉRANT la présence d’un cours d’eau en milieu agricole se déversant dans le lac Nairne dont une partie est remplie de sédiments qui empêche la libre circulation de l’eau et du poisson;

CONSIDÉRANT que ce cours d’eau est dans la limite entre les municipalités de Notre-Dame-des-Monts et de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs;

CONSIDÉRANT la création par la MRC de Charlevoix-Est d’un fond cours d’eau visant à soutenir la réalisation de projets dont les actions auront un impact positif sur la ressource en eau de la région, soit au niveau de la qualité de l’eau, de la protection et de la restauration des écosystèmes aquatiques, ou de la sécurité de la population et de leurs biens;

CONSIDÉRANT la volonté des municipalités de soutenir les initiatives qui visent à responsabiliser les citoyens par l’utilisation de moyens et méthodes convenues

d'intervention dans les cours d'eau et les lacs, en particulier dans le bassin versant du lac Nairne;

CONSIDÉRANT les frais totaux estimés de 7 400\$ pour les travaux préalables à l'exécution qui visent également à prévenir la récurrence de la problématique.

CONSIDÉRANT la somme de 2 400\$ qui reste à financer en plus du fond cours d'eau de 5 000\$;

CONSIDÉRANT que la MRC de Charlevoix-Est couvrira l'ensemble des frais et qu'elle facturera la participation des parties suite à la réalisation du projet.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts participe au tiers du financement du montant résiduel de 2 400\$ soit un montant de 800\$ pour le projet d'aménagement de cours d'eau.

**20 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS;**

**RÉSOLUTION 2016-07-**

Ce point est reporté.

**21 - VARIA**

**21 A) INVITATION AU TOURNOI DE GOLF DE LA SQ**

**RÉSOLUTION 2016-07-3200**

CONSIDÉRANT la tenue du tournoi de golf annuel de la Sûreté du Québec qui se tiendra le 11 septembre 2016 au Club de golf Murray Bay;

CONSIDÉRANT un coût de 95\$ pour le golf et le souper;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'INSCRIRE la mairesse Mme Mélissa Girard pour ce tournoi de golf au coût de 95\$ incluant le souper et d'autoriser le paiement.

**21 B) MODIFICATION DES DATES DE VACANCES DE L'EMPLOYÉ PERMANENT**

**RÉSOLUTION 2016-07-3201**

CONSIDÉRANT que l'employé permanent souhaite modifier les dates de vacances qu'il a précédemment demandées;

CONSIDÉRANT que les semaines débutant le 31 juillet et le 7 août seraient choisies pour 2 semaines de vacances;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne s'oppose pas à cette modification;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'ACCEPTER la demande de modification des vacances de l'employé permanent. La semaine débutant le 31 juillet et celle débutant le 7 août seront des semaines de vacances pour lui.

## **22 – COMPTES À RATIFIER DE JUIN 2016**

### **RÉSOLUTION 2016-07-3202**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration : 15 954.97 \$

**Total : 15 954.97 \$**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS. 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1734.

## **23 – COMPTES À PAYER DE JUIN 2016**

### **RÉSOLUTION 2016-07-3203**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juin 2016:

Fonds d'administration : 50 451.23 \$  
Eau potable 104.86 \$

**TOTAL : 50 556.09 \$**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de juin 2016 au montant de 50 556.09 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 50 556.09 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

## **24 – SALAIRES DU MOIS DE JUIN 2016**

### **RÉSOLUTION 2016-07-3204**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juin 2016 au montant de 14 538.21\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de juin 2016 au montant de 14 538.21\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1719-1720-1722-1724-1725-1726-1727-1733-1735.



**25 – RAPPORT DE LA MAIRESSE, DES CONSEILLERS ET DES  
CONSEILLÈRES**

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

**26 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

**27 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 2016-07-3205**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents:

QUE la séance soit levée. Il est 20 heures 30.

---

Mélissa Girard  
Mairesse

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 1 août 2016.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.